



PETERBALD

TETE = 35 points

Forme et longueur = 6

Oreilles = 7

Yeux = 13

Forme et Placement = 8

Couleur = 5

Profil = 6

Menton = 3

CORPS = 30 points

Format, ossature, musculature = 15

Encolure = 3

Pattes et pieds = 6

Queue = 6

ROBE = 25 points

Nudité = 8

Rides = 7

Couleur = 10

CONDITION ET EQUILIBRE = 10 points

Robes reconnues

Catégories : traditionnelle, point

Divisions : toutes sauf ambre et charcoal

Couleurs : toutes

Mariages autorisés

Peterbald x Peterbald

Peterbald x Siamois

Peterbald x Oriental

Introduction

Le Peterbald est une race de chat nu qui a été créée par des éleveurs russes en introduisant le gène dominant responsable de la nudité du Donskoy chez des Orientaux. Le type du Peterbald est donc résolument oriental. Il existe 4 variétés :
les chats entièrement nus ;

les chats avec un poil très court, dits « velours »

les chats à poil dur, dits « brush »

les chats à poil non muté.

Les chats à poil non muté sont considérés comme auxiliaires d'élevage et n'ont pas accès au championnat. Toutes les expressions de la mutation (nu, velours, brush) sont jugées dans la même classe.

Tête : Vu de face, la tête, de taille moyenne, est longue et triangulaire. Le crâne et le front sont plats ou légèrement arrondis.

On accepte trois types de profil : parfaitement droit, légèrement convexe ou en deux plans, le plan du front prolongeant le plan du nez sans cassure.

Les joues sont plates. Des bajoues sont autorisées chez les mâles adultes.

Museau : Vu de face, le nez s'inscrit dans le triangle de la tête, sans pinch. L'extrémité du nez ne doit pas être étroite.

De profil, le nez est long et droit.

Les mâchoires sont moyennes. Le menton est ferme, en ligne avec le bout du nez.

Yeux : De taille moyenne, les yeux sont de forme orientale. En amande et bien espacés, ils sont inclinés vers le nez en harmonie avec le triangle de la tête. La couleur des yeux est du bleu le plus intense possible chez les chats de catégorie point, et du vert le plus intense possible chez les chats de catégorie traditionnelle. Les yeux impairs (vert et bleu) sont acceptés



chez les particolores. Les yeux impairs et les yeux bleus sont acceptés chez les Peterbald blancs.

Oreilles : Grandes, larges à la base, bien espacées, les oreilles prolongent le triangle de la tête.

Encolure : Longue, fine et élégante, l'encolure dégage bien la tête des épaules.

Corps : De type oriental et de taille moyenne, le corps est long, tubulaire et ferme. Il se révèle d'une densité étonnante quand on le manipule. Il est athlétique et élancé avec une musculature ferme et souple. Les épaules et les hanches sont de même largeur. L'ossature est fine.

Queue :
Elle est en harmonie avec la longueur du corps et la hauteur des pattes.

Pattes : Longues et élégantes, les pattes sont en harmonie avec la longueur du corps. Leur ossature est fine et leur musculature ferme.

Pieds : Ils sont ovales et petits.

Peau :

Variété nue : la peau est élastique et entièrement nue, avec un toucher qui évoque celui du caoutchouc. Les moustaches sont souvent absentes.

Variété « velours » : la peau est recouverte d'un poil très court, dont le toucher va de la peau de chamois à un velours ras. Il y a souvent un poil un peu plus long aux extrémités. Les moustaches sont frisées et cassées.

Variété « brush » : le poil est court, bouclé et dur, parfois épars sur le corps. Les moustaches sont frisées et cassées.

Chez les chats des variétés « nue » et « velours », la peau peut porter des plis sur la tête, le cou, les aisselles, l'aîne et le ventre.

La priorité doit être donnée au type. A type égal, c'est la variété « velours » le plus court possible (toucher « peau de chamois ») qui sera préférée.

Condition : Ni gras ni maigre, sa finesse ne doit pas être confondue avec de la maigreur.

Tolérances

Dans la variété « velours », la texture et la longueur du poil peut changer jusqu'à l'âge de 18 mois environ.

Pénalités

Corps court ou massif, pattes courtes, ossature lourde.

Tête ronde et large. Museau court. Cassure dans le profil. Pinch.

Manque de menton ou menton proéminent.

Yeux petits, ronds ou insuffisamment inclinés.

Excédent de peau.

Refus de tout titre

Taches blanches sauf chez les particolores.

Coussinets ou nez dépigmentés.

Toute anomalie de la queue.

Entropion.

Disqualification

Fautes et défauts généraux éliminatoires en exposition.